

EDF prêt à baisser ses tarifs pour les industriels

L'électricien finalise un accord avec les industriels gourmands en énergie.

ÉNERGIE Un accord est en passe d'être trouvé entre EDF et la vingtaine d'industriels « électro-intensifs » réunis dans Exeltium. Selon nos informations, les deux parties ont trouvé un terrain d'entente pour réduire le prix de l'électricité pendant plusieurs années en contrepartie d'une possible hausse les années suivantes. // **PAGE 13**



Les « électro-intensifs » ont réussi à s'entendre avec EDF.

Electricité : EDF prêt à baisser ses tarifs pour les industriels

Véronique Le Billon

vlebillon@lesechos.fr

Après des mois de discussions, un accord est en passe d'être trouvé entre EDF et les industriels consommateurs d'électricité réunis au sein du consortium Exeltium. Depuis plusieurs mois, la vingtaine d'industriels membres du groupement – d'Arkema à Air Liquide en passant par ArcelorMittal et Solvay – estimaient que le prix de l'électricité négocié par un accord signé en 2010 et indexé sur une série de critères atteignait 47 voire 52 euros du mégawattheure (MWh) et n'était ainsi plus compétitif, ni par rapport au tarif auquel EDF vend l'électricité à ses concurrents, ni par rapport au prix du marché de gros, et encore moins par rapport à leurs concurrents allemands ou américains.

Selon nos informations, les deux parties ont trouvé un terrain d'entente pour réduire le prix de l'électricité qui leur sera fournie pendant plusieurs années – cinq à six ans – en contrepartie d'une possible hausse pour les années restant ensuite à courir d'ici à 2034. EDF arguait jusqu'ici qu'une part du coût était liée au fort endettement des

actionnaires d'Exeltium et que l'intérêt du prix consenti devait se regarder dans la durée (148 térawattheures sur vingt-quatre ans). Vrai, rétorquaient les industriels, mais à condition de survivre jusque-là... Ils jugeaient en outre que les indexations prévues au contrat initial (coût de l'EPR, prix de l'uranium...) ne leur étaient pas favorables.

Les deux parties ont trouvé un terrain d'entente pour réduire le prix de l'électricité qui leur sera fournie pendant plusieurs années avant une hausse, plus tard.

Le prix serait désormais peu ou prou aligné, coût de financement compris, sur le tarif aujourd'hui consenti aux concurrents d'EDF pour leurs clients particuliers et professionnels (42 euros/MWh). L'évolution dépendrait ensuite notamment des prix de l'électricité sur le marché de gros. Les

discussions pourraient se finaliser ces prochains jours : Exeltium tient un conseil de surveillance le 28 avril, et la commission d'enquête parlementaire sur les coûts du nucléaire auditionnera son président, Jean-Pierre Roncato, le 30.

Accord pesé au trébuchet

L'accord devra être pesé au trébuchet : l'avenant devra être validé par le conseil d'administration d'EDF, qui ne veut pas de perte de valeur globale, et le gouvernement est soucieux de ne pas ouvrir un dossier avec la Commission européenne. Les négociations n'ont pas été sans heurts. En décembre, l'Élysée, sollicité depuis des mois par les industriels « électro-intensifs », avait indiqué souhaiter une renégociation du contrat. Le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, a aussi fermement incité le PDG d'EDF, Henri Proglio, à négocier. L'enjeu devenait d'autant plus crucial que le contrat doit faire l'objet d'un refinancement à la fin de l'année. « *Le refinancement ne peut venir que sur un contrat toiletté* », analyse un connaisseur du dossier. ■